



NOTRE SERVICE  
POUR VOS DECHETS  
c'est tout naturel !

REÇU LE  
24 MAR, 2014  
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

N° 14.05  
ADOPTION DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 2013

20 MARS 2014  
SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 27 février 2014, s'est réuni en session ordinaire à St Bonnet de Mure, le 12 mars de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires      Votants : 59

**PRESENTS :**

- ① - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (16)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (11)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Après examen détaillé des comptes et résultats exposés aux délégués, le compte administratif 2013 est arrêté comme suit :

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>
Dépenses exercice 2013	2 666 535,01	20 529 676,39
Recettes exercice 2013	2 648 444,16	20 528 898,16
Excédent de l'exercice 2013		
Déficit de l'exercice 2013	18 090,85	778,23
Excédent de clôture 2013		855 221,77
Déficit de clôture 2013	133 426,93	

Le président ayant quitté la salle conformément au CGCT, le compte administratif 2013 a été adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 12 mars 2014**

Henri LEVY,  
Président

